

ATTESTATION DE FORMATION INITIALE EN OSTÉOPATHIE

Nom :	AMIET	Etablissement :	COS Aquitaine
Prénom :	Virginie	Date d'agrément :	26 septembre 2007
Date de naissance :	05/07/1986	N° rectorat :	Bordeaux 03 330 53P
Lieu de naissance :	Arès (33)		
N° du Diplôme :	2010-03-72-FI		

Je soussigné, Monsieur Jacques WEISCHENCK, Directeur Général du Collège Ostéopathique Sutherland, atteste sur l'honneur que **Mademoiselle Virginie AMIET** a suivi 4 années de formation initiale en Ostéopathie dans mon établissement et a validé la formation, mentionnée ci-dessous, par un diplôme d'ostéopathie, conformément aux décrets et application relatif à la formation en ostéopathie n° 2007-437.

Enseignement théorique des sciences fondamentales et de biologie

Unité de formation 1 : Validée pour un total d'heures au moins égal à 560 heures.

Physiologie, pathologie de l'enfant et de l'adulte : notions générales sur les grandes fonctions. Notions de médecine, chirurgie : principaux signes fonctionnels, signes d'alerte des principales pathologies. Notions sur les principales classes thérapeutiques.

Unité de formation 2 : Validée pour un total d'heures au moins égal à 105 heures.

Psychosociologie, éthique, déontologie, aspects médico-légaux : notions générales de psychologie, la relation patient-soignant, l'approche spécifique de groupes populationnels (handicapés, personnes âgées, enfants...). Notions de déontologie, secret professionnel, règles professionnelles au regard du patient et des différents acteurs du système de santé.

Unité de formation 3 : Validée pour un total d'heures au moins égal à 315 heures.

Appareil locomoteur, traumatologie. Anatomie, morphologie, biomécanique, principales pathologies de l'enfant et de l'adulte.

Unité de formation 4 : Validée pour un total d'heures au moins égal à 245 heures.

Système nerveux central et périphérique. Anatomie, physiologie, principales pathologies neurologiques de l'enfant et de l'adulte.

Unité de formation 5 : Validée pour un total d'heures au moins égal à 140 heures.

Appareil ostéo-articulaire : anatomie, physiologie, principales pathologies rhumatismales de l'enfant et de l'adulte.

Unité de formation 6 : Validée pour un total d'heures au moins égal à 70 heures.

Appareils cardio-vasculaire et respiratoire : anatomie, physiologie, principales pathologies de l'enfant et de l'adulte.

Enseignement théorique et pratique de l'ostéopathie

Unité de formation A : Validée pour un total d'heures au moins égal à 210 heures.

Le concept et les techniques de l'ostéopathie. Notions générales dispensées en enseignements théoriques (1/3) et pratiques (2/3)

Unité de formation B : Validée pour un total d'heures au moins égal à 315 heures.

Approche palpatoire et gestuelle de l'ostéopathie. Acquisition de la technique par un enseignement pratique.

Unité de formation C : Validée pour un total d'heures au moins égal à 700 heures.

Applications des techniques de l'ostéopathie au système musculo-squelettique et myofascial. Enseignements théoriques (1/3) et pratiques dont des stages cliniques (2/3) auprès d'un ostéopathe.

Fait pour valoir ce que de droit
Fait à Paris
Le 15 juillet 2010

Directeur Général
Jacques Weischenck

